

# PODENSAC

# COMMUNAUTÉ

N° 17 - janvier 2010



**REDEVANCE INCITATIVE — MÉDIATHÈQUE — MULTI ACCUEIL**  
**VOTRE QUALITÉ DE VIE AU CŒUR DE NOS PRIORITÉS**



PODENSAC COMMUNAUTÉ EST IMPRIME SUR PAPIER 100 % RECYCLE



Journal de la Communauté de Communes de Podensac

ARBANATS — BARSAC — BUDOS — CERONS — GUILLOS — ILLATS — LANDIRAS — PODENSAC  
PORTETS — PREIGNAC — PUJOLS-SUR-CIRON — SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET — VIRELADE



« Nous n'héritons pas de la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants » a dit Antoine de Saint Exupéry. Dans ce laps de temps, le temps de la vie, notre rôle est d'accompagner leur éveil, de leur apporter le savoir, et de protéger la Terre, ce capital précieux.

Depuis des années, la Communauté de Communes œuvre au quotidien pour offrir des services de qualité et de proximité. C'est la raison pour laquelle nous complétons notre offre avec l'ouverture d'un nouveau multiaccueil intercommunal à Portets, « les Bidibules » qui ravit déjà les nombreux enfants qui le fréquentent ... et leurs parents !

Mais les petits deviennent grands, et nous devons les accompagner dans la découverte, le partage, et le savoir. Une nouvelle étape vient d'être franchie avec le choix de l'architecte qui accompagnera la construction de la médiathèque !

Découvrez dans ce journal les premières images du bâtiment.

L'enfant, la culture, l'environnement, son respect et la préservation de notre qualité de vie, par les actes.

Le Conseil Communautaire vient de valider la mise en place de la redevance incitative, c'est-à-dire le paiement au kilo de déchets produits. Elle permettra ainsi à ceux qui feront les efforts

nécessaires de réduire le montant des factures, en triant mieux et plus, en utilisant le compostage, et en ayant recours plus souvent à la déchèterie de Virelade qui offre désormais de nouveaux services pour mieux répondre à vos attentes.

L'enfant, la culture, l'environnement, 3 ambitions pour un territoire, un point commun : la vie !

**Philippe Meynard**

Président de la Communauté de Communes, Maire de Barsac  
 philippe.meynard@cc-podensac.fr

# L'enfant, la culture, l'environnement

## SOMMAIRE

ECHOS DU CONSEIL

INTER COM

VIVRE ENSEMBLE

ECO CITOYEN

FORMATION BAFA

REDEVANCE INCITATIVE

MÉTIER MARÉCHAL FERRAND

DECHETTERIE DE VIRELADE

MOTION LGV BORDEAUX-TOULOUSE

COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES

ÉPICERIE VIVAL À PODENSAC

MON GESTE POUR MON TERRITOIRE

BREVES

MÉDIATHÈQUE

À L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

MULTI ACCUEIL DE PORTETS

BRUC & BRANA

DOSSIER VOIRIE 2009

ŒNOTOURISME

3

4

8

12

PODENSAC COMMUNAUTE est édité par la Communauté de Communes de Podensac  
 12, rue du Maréchal Leclerc de Hauteclocque - 33 720 Podensac  
 Tel. : 05 56 76 38 00 - Fax : 05 56 76 38 01 - www.cc-podensac.fr  
 Directeur de publication : Philippe Meynard - Rédacteur en chef : Gérard Coma  
 Crédits photos : Si Rien Ne Bouge... photographies 06 70 29 11 93, CDC, DR  
 Conception, réalisation et rédaction : S. Duboc 06 16 23 21 26 - Impression : Sauternes Impression à Toulence  
 ISSN : 1777-1552 - PODENSAC COMMUNAUTE EST IMPRIME SUR PAPIER 100 % RECYCLE

# (FORMATION : LA CDC S'IMPLIQUE)



La Communauté de Communes agit en faveur de la formation des jeunes. En effet, elle a décidé de participer au financement du Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs (BAFA). Organisée par le Point Information Jeunesse de Podensac, cette formation globale inclue la formation générale et un approfondissement. La CDC versera pour la formation générale de 120 à 140 € par

stagiaire (selon le nombre de participants). Concernant la formation d'approfondissement, la contribution de la CDC s'élèvera à 90 € par stagiaire.

Grâce à la contribution de la CDC, la formation globale pourra être proposée aux stagiaires à 200 €.

En contrepartie, chaque stagiaire s'engagera, par contrat avec la CDC, à travailler 5 jours (les mercredis ou pendant les vacances scolaires) dans l'un des ALSH<sup>(1)</sup> du territoire. Si en revanche, le stagiaire n'effectue que l'une des deux formations, seuls 3 jours seront alors réalisés.

Le non respect de la convention sera soumis au remboursement des aides versées.

## ...TELEX ...TELEX...

■ Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la rémunération des animateurs des ALSH<sup>(1)</sup> a augmenté d'environ 8 %.

■ Le troisième multi accueil du territoire est en route. La CDC vient d'acheter à la commune de Preignac la parcelle destinée à accueillir cette nouvelle crèche.

■ Après avoir rejoint l'arrondissement de Langon sur le plan administratif, notre territoire se tourne un peu plus vers le Sud-Gironde avec le Schéma de cohérence territoriale (SCOT).

# (MOTION LGV BORDEAUX-TOULOUSE)

SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET — LANDIRAS — BUDOS



Carte gpsy

Les Réseaux Ferrés de France (RFF) et les Grands Projets du Sud Ouest (GPSO) projettent la création d'une Ligne à Grande Vitesse venant s'inscrire dans notre paysage à horizon 2020. Cette ligne relierait Bordeaux à Toulouse et à l'Espagne.

Les objectifs : faire gagner du temps de parcours pour les passagers (et le fret) empruntant la ligne, mais également réduire les

gaz à effet de serre et réaliser des économies en énergie.

Sous réserve que les usagers trouvent une gare proche de leur domicile, le gain de temps semble incontestable. Quant aux autres arguments, ils le sont moins lorsque l'on sait qu'un train circulant à une vitesse supérieure à 300 km/h consomme proportionnellement plus d'énergie et dégage plus de CO2 que le même train lancé à une vitesse de 220 km/h.

Sur notre territoire trois communes sont concernées : Budos, Landiras et Saint-Michel-de-Rieufret.

Les maires de ces communes assistent à des réunions de concertation. Pour nous, il ne

s'agit pas de réunions productives durant lesquelles chacun aurait un droit d'expression, fondement de la démocratie. Tout semble acté, voire incontournable.

La CDC de Podensac est favorable à l'amélioration du transport ferroviaire de proximité.

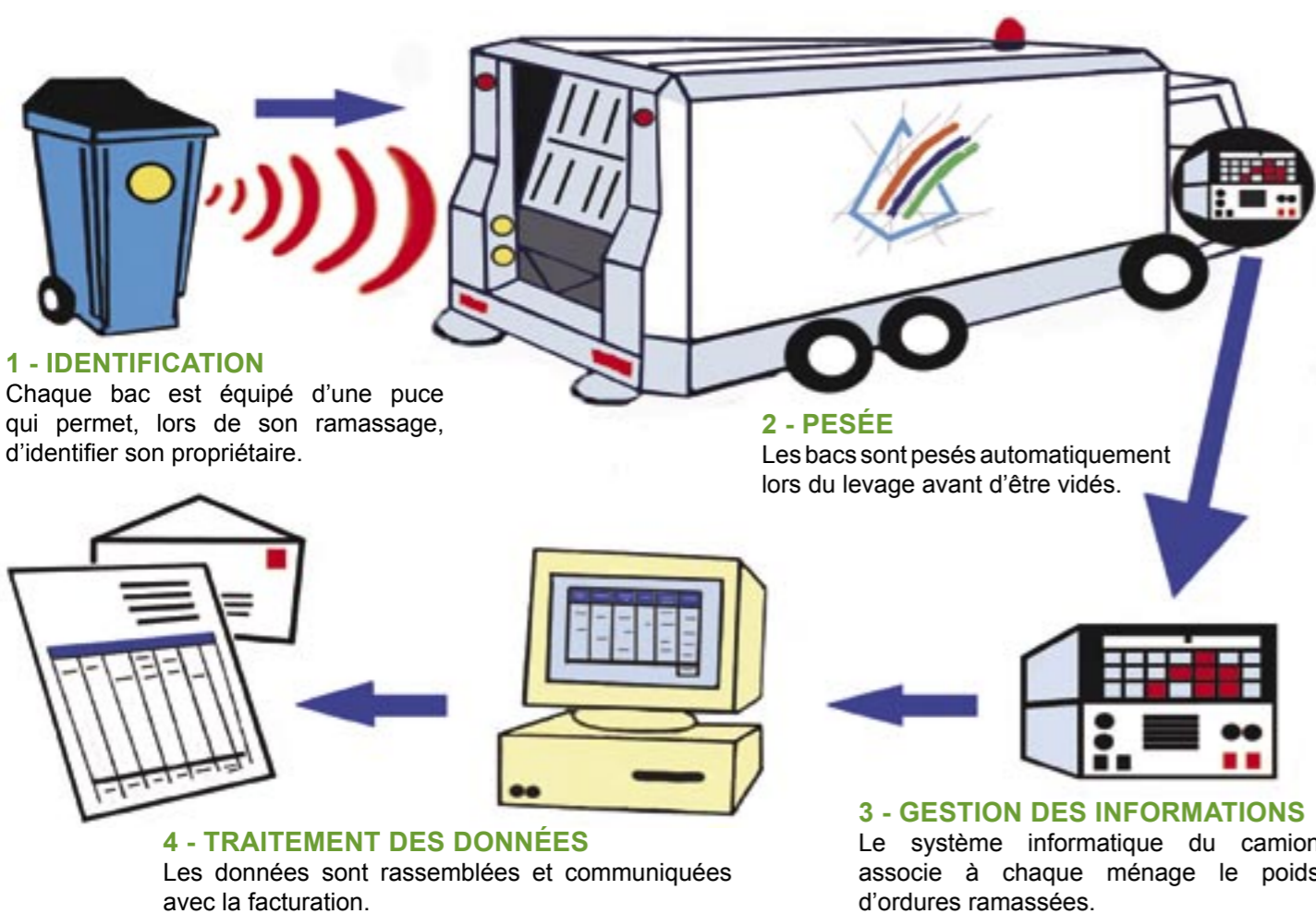
Afin de montrer le respect de l'esprit démocratique et d'éviter une destruction massive de ses paysages, de son économie et de son cadre de vie la Communauté de Communes de Podensac décide par cette motion d'apporter son soutien aux trois communes susceptibles d'être traversées par la LGV.

Motion adoptée lors du Conseil Communautaire du 14/12/2009

(1) ALSH : Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

# (BIENTÔT, LA REDEVANCE INCITATIVE)

**Plus équitable, la redevance incitative basée sur la pesée embarquée permet de payer uniquement pour le volume de déchets que l'on produit. Comment ça marche ? À partir de quand sera-t-elle mise en place ? Explications.**



## La parole à ...

**Dominique Faubet, Vice-Président de la CDC**  
en charge de la Commission gestion des déchets, environnement et développement durable

La mise en place de la redevance incitative prévue en 2011 s'intègre dans la politique environnementale de la CDC, qui dans un premier temps doit limiter les augmentations prévues et même en faire baisser les coûts grâce à la prise de conscience par les usagers de la nécessité de faire un tri sélectif et un compostage de qualité. La redevance incitative est composée d'une partie fixe destinée à couvrir les frais fixes (collectes, déchetteries, frais généraux) et d'une part variable liée au poids d'ordures ménagères produites par chaque foyer ainsi qu'une part correspondant à la présentation des bacs d'ordures ménagères seulement. À ce jour plusieurs collectivités ont adopté le système de la redevance incitative dont la plus performante et la plus ancienne aussi est celle des « Portes d'Alsace ». Il est partout constaté une baisse importante du volume des ordures ménagères et une augmentation du tri sélectif.



Si Rien Ne Bouge... photographies 06 70 29 11 93

# (COLLECTE ORDURES MÉNAGÈRES)

**Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, certaines modifications sont intervenues concernant la collecte des ordures ménagères, le tri sélectif et la distribution des caissettes. Détails...**



A l'occasion du renouvellement du marché de collecte des ordures ménagères et dans une volonté de rationaliser les coûts, la collecte des ordures ménagères et des encombrants ne sera plus effectuée les jours fériés. Elle sera en revanche rattrapée selon le calendrier ci-dessous. Les collectes sélectives ne seront, quant à elles, pas rattrapées.

Ordures Ménagères	communes concernées	jour de rattrapage
<b>jours fériés 2010</b>		
Lundi de Pâques 5 avril	Preignac	Mardi 6 avril
Jeudi de l'Ascension 13 mai	Barsac, Illats	Mercredi 12 mai : Barsac Vendredi 14 mai : Illats
Fête Nationale mercredi 14 juillet	Cérons, Virelade, Arbanats, Pujols-sur-Ciron, Landiras.	Lundi 12 juillet : Cérons, Virelade, Arbanats Mardi 13 juillet : Pujols-sur-Ciron. Vendredi 16 juillet : Landiras
Toussaint lundi 1 <sup>er</sup> novembre	Preignac	Mardi 2 novembre
Armistice 1918 Jeudi 11 novembre	Illats, Barsac	Mercredi 10 novembre : Barsac Vendredi 12 novembre : Illats

## BACS ORDURES MÉNAGÈRES ET CAISSETTES JAUNES

**Obtenir un bac ou une caissette :** faire la demande en Mairie. Dès le lendemain de la demande, les bacs et caissettes jaunes sont mis à disposition des usagers à la COVED à Illats et peuvent être retirés du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.

**Maintenance :** les opérations de petite maintenance (roues...) seront réalisées par échange.

**Accueil en dehors des plages horaires définies :** il est possible d'être accueilli à la COVED en dehors de plages horaires en prenant rendez-vous au 0800 132 232.

## Z. A. de Coudannes : agir pour l'emploi tout en respectant les riverains



Désireuse d'agir pour l'emploi et le développement économique du territoire, la CDC a acté l'achat du terrain de la future zone d'activités économiques de Coudannes. Dans l'objectif de préserver la qualité de vie des habitants d'Illats et de Landiras, il a été décidé de diviser l'espace en petites parcelles. Cette Z.A aura donc pour vocation d'accueillir des artisans et des PME et ce, afin de ne pas générer un trafic routier supplémentaire.

## Aire d'accueil des gens du voyage : création d'un syndicat mixte



La réalisation puis la gestion des 2 futures aires d'accueil des gens du voyage de 6 emplacements chacune à Barsac et à Podensac seront confiées à un syndicat mixte. Il percevra les aides et subventions destinées à la construction des aires, et remboursera à notre CDC toutes les dépenses engagées et notamment celles liées aux révisions simplifiées des POS. Ensuite, le financement du syndicat mixte sera assuré par chaque CDC qui versera une cotisation annuelle au prorata de sa population.

# LECTURE PUBLIQUE : 3,2,1... C'EST PARTI !



Ci-dessus les locaux actuels du siège de la CDC et à droite le projet architectural du cabinet d'architectes Bordelais King-Kong, retenu par le jury de concours.



Illustrations King-Kong

À l'issue du concours lancé l'été dernier par la CDC, le jury a retenu le projet du cabinet d'architecture Bordelais King-Kong. La refonte globale du site, d'un montant de 2 000 000 €, permettra à la fois d'accueillir les locaux administratifs de la CDC et la médiathèque tête de réseau. Le nouvel ensemble a été conçu pour former un bâtiment homogène, fon-

ctionnel et accueillant.

### Un espace de « vie » culturelle

Au-delà des espaces réservés aux adultes, aux jeunes et aux petits, la médiathèque principale sera dotée d'un espace multimédias avec 8 postes spécifiquement dédiés à la consultation d'internet et aux usages multimédias. Véritable lieu de vie, une salle d'environ 100 m<sup>2</sup> per-

mettra de proposer régulièrement des animations autour du livre, de l'image et du son. Enfin, un jardin privatif, uniquement accessible aux usagers de la médiathèque sera lui aussi utilisé pour accueillir des animations. Le premier coup de pioche est souhaité en janvier 2011 pour une ouverture théorique attendue dans les 18 mois suivants.

## Zoom sur ...

Marion Roche, coordinatrice du futur réseau de lecture publique



En poste depuis fin octobre 2009, Marion Roche a quitté Lyon pour notre territoire où elle allie l'utile (un poste en rapport avec ses qualifications et ses aspirations) avec l'agréable puisqu'elle est très attachée à notre région. Dès que la médiathèque tête de réseau sera opérationnelle, Marion Roche sera responsable des employés (10 au maximum) et coordinatrice référente pour la cinquantaine de bénévoles. Mais avant cela, il faut informatiser et mettre en réseau le fonds documentaire : pré sélection du logiciel, formation du personnel, inventaire des documents existants et à conserver dans chaque bibliothèque, actualisation avec le nouveau fonds (CD, DVD, livres, magazines, ...) qui est d'ailleurs à constituer pour la médiathèque principale. L'objectif humain et technique est un fonctionnement homogène permettant au lecteur, où qu'il habite, d'avoir accès à l'ensemble de la collection du réseau. Parallèlement, elle participe à la définition des espaces de la médiathèque principale, intervient dans les dossiers de demandes de subventions, accompagne dans la conduite du changement auprès des 3 agents municipaux en partie affectés aux bibliothèques communales et des 45 bénévoles, élabore la définition des postes pour les futures embauches et travaille sur de nouvelles animations, notamment destinées aux personnes âgées et qui viendront compléter celles déjà en place dans les bibliothèques (bébés-lecteurs, accueil des scolaires...).

# LES BIDIBULLES ONT OUVERT LEURS PORTES

Avec l'ouverture des Bidibulles, la CDC dote notre territoire d'une seconde structure multiaccueil pour répondre aux attentes des familles. Calqué sur le modèle des P'tits Gribouilles à Illats, les Bidibulles offrent également un espace pour le Relais Assistantes Maternelles (RAM) et la gestion du fonctionnement de la structure est lui aussi confié à la Ronde Enfantine (Pavillon de la Mutualité) et reçoit également le soutien de la CAF, de l'État et du Conseil Général. Consciente de l'importante demande des familles, la CDC a d'ores et déjà pris la décision d'acheter, à Preignac, le terrain qui accueillera la troisième structure de ce type sur notre territoire.



Caroline Vomscheid entourée du personnel du multi accueil Les Bidibulles à Portets.



Contact :  
Les Bidibulles  
Tél. : 05 56 67 56 18  
email : [multia.portets@sfr.fr](mailto:multia.portets@sfr.fr)  
[www.cc-podensac.fr](http://www.cc-podensac.fr)



Caroline Vomscheid,

Directrice et éducatrice « jeunes enfants » au multiaccueil de Portets.

Après 7 ans passés à travailler autour de l'éveil artistique et culturel des jeunes enfants à la Maison des Enfants à Bordeaux, un premier remplacement au multiaccueil d'Illats en tant qu'éducatrice suivi d'un second à la direction du multiaccueil à Saint Symphorien, Caroline Vomscheid est aujourd'hui Directrice et éducatrice au multi accueil de Portets. Forte d'un parcours professionnel « multicompetences », elle partage son temps entre l'accueil des jeunes enfants (- de 4 ans) et la gestion administrative de la structure. « Cette double fonction permet de vivre et de comprendre le quotidien de l'équipe, de rester au contact des enfants et être à l'écoute des attentes des familles et de réfléchir en profondeur pour bien centrer l'enfant au cœur de l'accueil ».

# ( VOIRIE: PROGRAMME DE TRAVAUX 2009 )

**Avec près de 1 430 000 € investis en 2009 pour les travaux de voirie, notre Communauté de Communes place la sécurité, le confort et le développement de notre territoire au cœur de ses priorités.**



## ARBANATS 31 000 €

### Travaux à réaliser

VC1 rue de Coulon, VC109 route de Capitayne

### Nature des travaux

Pose de ralentisseurs, traitement de l'écoulement des eaux pluviales.



## BARSAC : 237 200 €

### Travaux en cours de réalisation

VC9&25 de la Pinesse, VC8 de Mercadet (2ème tranche)

### Nature des travaux

Traitement de l'écoulement des eaux pluviales, circulation piétonne en calcaire, revêtement en enrobés des chaussées.



## BUDOS : 51 100 €

### Travaux réalisés

VC14 de Garrans (2ème tranche)

### Nature des travaux

Revêtement en enrobés ou revêtement bi-couche des chaussées.



## CERONS : 167 700 €

### Travaux à réaliser

VC8 d'Expert à Louangèle, VC9 de Saint Cricq à la Pire

### Nature des travaux

Traitement de l'écoulement des eaux pluviales, calibrage et revêtement en enrobés des chaussées, trottoirs en calcaire.



## GUILLOS

**Pas de travaux réalisés dans le cadre du programme 2009. Le montant des travaux de voirie s'est élevé à plus de 73 300 € en 2008.**



## ILLATS : 184 800 €

### Travaux réalisés

VC14 du Merle, VC24 de Barrouil à Brouquet, VC25 de Mounic au Tauzin

### Nature des travaux

Pose d'un ralentisseur de type coussin berlinois, traitement de l'écoulement des eaux pluviales, revêtement en enrobés des chaussées, trottoirs et accès riverains en calcaire.



## LANDIRAS : 26 500 €

### Travaux à réaliser

CR64 de Jeanot de Lègue

### Nature des travaux

Traitement de l'écoulement des eaux pluviales



## PODENSAC : 226 300 €

### Travaux à réaliser

CR2 de Carrège, VC5 du Mayne d'Anice, VC3 de St Michel de Rieufret

### Nature des travaux

Revêtement en enrobés et bi-couche des chaussées, trottoirs et accès riverains en calcaire.



## PORTETS : 33 400 €

### Travaux réalisés

CR43 de l'Ahiton

### Nature des travaux

Traitement de l'écoulement des eaux pluviales, revêtement en enrobés des chaussées, cheminement piétons en calcaire.



## PREIGNAC : 349 500 €

### Travaux réalisés

VC5 de Rouquette, VC6 de Garengue

### Nature des travaux

Traitement de l'écoulement des eaux pluviales, revêtement en enrobés des chaussées.



## PUJOLS-SUR-CIRON : 53 000 €

### Travaux réalisés

CR30&31 quartier « Colas »

### Nature des travaux

Traitement de l'écoulement des eaux pluviales, revêtement en enrobés des chaussées, trottoir en calcaire ou béton, stationnement en revêtement bi-couche.



## SAINT-MICHEL-DE-RIEUFRET : 79 500 €

### Travaux réalisés

VC7 de Lugot

### Nature des travaux

Traitement de l'écoulement des eaux pluviales, revêtement en enrobés de la chaussée, trottoir et accès en calcaire.



## VIRELADE

**Pas de travaux réalisés dans le cadre du programme 2009. Le montant des travaux de voirie s'est élevé à près de 264 000 € en 2008.**

L'ÉPICERIE VIVAL  
À PODENSAC



Originaire de Loire Atlantique, c'est à Podensac que Coralie Gouy et son mari ont trouvé leur bonheur. Depuis l'été dernier ils ont repris l'épicerie Vival située dans le centre bourg. Ils ont fait le choix de conserver la même gamme de produits « parce qu'ils sont de qualité ». En plus il y a toujours les huîtres du cap feret en direct du producteur (du vendredi au dimanche), les poulets fermiers rotis (le dimanche et les jours fériés), le boudin à l'ancienne qui, toute la semaine, attire des clients de communes avoisinantes, le dépôt de gaz... Et aussi le service de livraison à domicile. Malgré des amplitudes importantes d'ouverture, de bons produits et des prix raisonnables Coralie « s'inquiète de la baisse de fréquentation le dimanche matin depuis l'ouverture des supermarchés ».

**EN SAVOIR PLUS**

L'épicerie Vival est ouverte le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 7h à 13h et de 15h30 à 20h.

Le mercredi, dimanche et jours fériés de 7h à 13h.

Tél. : 05 56 27 22 16

(MARÉCHAL-FERRANT  
UN MÉTIER MULTI-FACETTES)

Ancien mécanicien dans l'Armée de l'Air, Arnaud Gidel est devenu maréchal-ferrant il y a 12 ans, par amour...Celui de sa femme qui lui a transmis sa passion des chevaux. Le parcours est atypique et brillant, comme l'homme d'ailleurs. Si Arnaud travaille exclusivement pour des écuries de courses et des centres hippiques à Bordeaux, Mont de Marsan et en Turquie ... Il est également sollicité pour donner des cours et des conférences en Italie, en Espagne, en Suède ou encore en Suisse. Parallèlement, Arnaud Gidel vient de créer une société spécialisée dans la fabrication et la vente de tabliers et de vêtements pour la maréchalerie sous la marque Hoof Designers qu'il développe aussi à l'étranger.



Rendez-vous pendant le Jumping International de Bordeaux au parc des expositions Hall 4 (entrée gratuite) où Arnaud Gidel organise les championnats du monde de maréchalerie et le 1<sup>er</sup> salon de la maréchalerie avec démonstrations de forge et de ferrage.  
[www.europe-marechalerie.com](http://www.europe-marechalerie.com)

**EN SAVOIR PLUS**

Arnaud Gidel : 06 33 30 54 14 — [www.hoofdesigners.com](http://www.hoofdesigners.com)



Passionné par les chevaux de trait, Patrice Bagilet accompagne, notamment, les viticulteurs souhaitant réintroduire l'utilisation du cheval de trait dans l'activité viticole à l'image de ce qui est fait par le Château Pontet Canet. Le cheval de trait est un atout majeur pour la culture en biodynamie.

**EN SAVOIR PLUS**

Patrice Bagilet : 06 08 21 75 75 à Saint-Michel-De-Rieufret

Installé depuis une quinzaine d'années à Saint-Michel-de-Rieufret, Patrice Bagilet est maréchal-ferrant depuis près de 35 ans et moniteur d'attelage depuis 3 ans. Spécialisé dans les chevaux de trait et les mules, il sillonne une dizaine de départements du quart Sud Ouest pour se rendre chez ses clients... Des centres équestres, des éleveurs, des particuliers et des propriétaires de chevaux de trait. Cavalier depuis son plus jeune âge, Patrice Bagilet à la discrétion des « grands » et ne fait pas état de ses titres, même s'il en est fier. Et il y a de quoi ! Champion du monde dans la catégorie cheval de trait en concours d'attelage et champion de France de 2005 à 2009.

(À L'ÉCOUTE DES ASSOCIATIONS SPORTIVES)



**Dominique Clavier**

Vice-président de la Communauté de Communes en charge de la Commission culture, sports et vie associative.

Après avoir mené d'importants projets pour l'action culturelle sur le territoire et notamment avec le réseau de lecture publique, la CDC a souhaité agir en faveur des associations sportives.

**Un questionnaire, pour quoi faire ?**

Afin de répondre au mieux aux attentes des associations sportives, « il faut préalablement identifier leurs besoins et être en adéquation avec la réalité du terrain car, le sport, c'est important ». Pour ce faire, un questionnaire spécifique a été élaboré puis envoyé à chaque association sportive. « Au sein de la Commission culture, sports et vie associative, nous espérons que les retours seront nombreux pour être significatifs et rapides pour en faire une synthèse dès le printemps prochain ». Au final, « nous attendons beaucoup de cette initiative car les actions que nous mettrons en place seront fonction des souhaits exprimés dans ce questionnaire et du budget dont nous disposerons ».

**Écouter avant d'agir... Ensemble**

Le but de la démarche n'est pas d'imposer, ni de faire de grands clubs sportifs et encore moins de mettre en place une structure « chapeau » rassemblant toutes les autres. « Notre volonté est véritablement d'être en position d'écoute. » Si chaque club doit conserver son identité, il est, en revanche, peut-être possible de mutualiser certaines dépenses et de fédérer les énergies... Et, offrir ainsi à nos associations sportives la possibilité de se développer et de répondre encore mieux aux attentes de leurs adhérents.

« ASSOCIACION BRUC E BRANA »  
SI L'OCCITAN M'ÉTAIT CONTÉ ...



**EN SAVOIR PLUS**

André Laforgue (Président)

Tél. : 05 56 25 30 28

06 32 52 89 83

[jeanbernard.salles@free.fr](mailto:jeanbernard.salles@free.fr)

[www.guillos.fr](http://www.guillos.fr)

Rub. Loisirs / associations

Cotisation annuelle : 10 €

Créée en 2003, « l'associacion Bruc e Brana » participe à la reconnaissance de l'Occitan, une langue encore parlée dans le Sud Gironde mais encore par plus de 10 millions de personnes. Ainsi, chaque 3<sup>e</sup> mercredi du mois, les adhérents se réunissent, de 15h à 17h, à la Maison des Associations de Guillos. Là, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, ils discutent et partagent des contes et des histoires en Occitan. Les séances sont animées par une ancienne institutrice qui enseigne toujours l'Occitan. Mais attention, « l'associacion Bruc e Brana » ne donne pas de cours même si elle permet, bien entendu, de perfectionner sa pratique de l'Occitan.

SOUTENIR  
L'ŒNOTOURISME

Désireuse de soutenir le développement touristique du territoire et notamment œnotouristique en partenariat avec les syndicats viticoles, la CDC renouvelle son soutien pour la seconde partie du projet Destination Vignoble. L'an dernier, 11 000 € ont été attribués à « la route des vins de Bordeaux en Graves et Sauternes » qui propose des itinéraires liant le vin à une thématique touristique locale (patrimoine, fleuve et terroir).



**EN SAVOIR PLUS**

[www.cc-podensac.fr](http://www.cc-podensac.fr)

Rub. Territoire / vignoble /

Maisons des vins

## ( LA DÉCHÈTERIE MODE D'EMPLOI )

Si Rien Ne Bouge...  
photographies 06 70 29 11 93



Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2009, date à laquelle, la CDC a repris la gestion de la déchèterie de Virelade, il est possible de venir y déposer de nouveaux types de déchets. La CDC répond ainsi aux attentes des usagers tout en intensifiant ses actions en faveur de la protection de notre environnement. En effet parallèlement à la mise en place de ces nouveaux services, la lutte contre les dépôts sauvages va s'intensifier et notamment par un dépôt de plainte et des amendes systématiques. Dans un second temps, l'objectif sera d'optimiser encore plus le fonctionnement du site et particulièrement en valorisant au mieux tout ce qui peut l'être.

### Comment ça fonctionne ?

Une carte d'accès, délivrée sur présentation d'un justificatif de domicile récent est désormais obligatoire.

### Combien ça coûte ?

Le service est gratuit pour les particuliers.

### Quels déchets y déposer ?

Déchets verts, gravas, tout venant, ferraille.

### Quels sont les nouveaux déchets acceptés ?

**Les produits électriques et électroniques** : électroménager, ordinateurs, télévisions, écrans, ...

Dès lors, ces produits ne seront plus collectés lors du ramassage des encombrants.

**Les déchets ménagers spéciaux** : acides, soude, ammoniac, peintures, vernis, cires, colles, mastics, cosmétiques, solvants, combustibles, produits phytosanitaires, aérosols, liquide de refroidissement, filtres à huile.

### Les piles.

### Quand venir ?

Du lundi au vendredi de 13h à 19h.

Le samedi : de 8h30 à 18h.

Le dimanche de 8h30 à 13 h.

### En savoir plus

[www.cc-podensac.fr](http://www.cc-podensac.fr) Rubrique *vie pratique*

## :) MON GESTE POUR MON TERRITOIRE

### JE PIÈGE LES FRELONS ASIATIQUES

À partir de mi-février et jusqu'à la fin du mois d'avril, la période est propice pour lutter contre les frelons asiatiques. Chacun peut fabriquer et installer des pièges (cf ci-contre) afin de capturer les reines fondatrices de colonies de frelons asiatiques qui pondent durant cette période. Une reine capturée, c'est un nid en moins !

En revanche, à partir du 1<sup>er</sup> mai, il est préférable de retirer les pièges pour éviter de capturer des espèces autochtones.

Couper le tiers supérieur d'une bouteille en plastique. Insérer la partie découpée à l'envers dans l'autre partie. Faire des petits trous d'environ 5mm pour permettre aux petits insectes de s'échapper du piège.

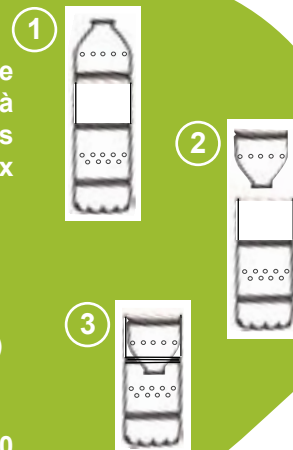
Verser au fond de la bouteille :

1 verre de bière (de préférence brune)

1 verre de vin blanc (répulsif des abeilles)

1 filet de sirop (framboise, cassis, ...)

Disposer le piège dans un arbre à 1,50 ou 2 m du sol ou sur un balcon et de préférence au soleil.



Source : FNH